

Assemblée citoyenne sur **l'intelligence artificielle**

PANEL ROMAND, 2025

Rapport final

Résultats de l'enquête et propositions citoyennes

Table des matières

Résumé exécutif	3
Préambule	5
Introduction	7
Enquête sur l'intelligence artificielle en Suisse romande	8
Composition de l'Assemblée citoyenne	21
Méthodologie et déroulé de l'Assemblée Citoyenne	23
Formulation finale des enjeux, objectifs et propositions	27
Conclusion	32
Remerciements	34

Résumé exécutif

Ce rapport présente les résultats de l'Assemblée citoyenne sur l'intelligence artificielle, organisée par l'EPFL AI Center, en collaboration avec l'Université de Genève, en novembre 2025. Il s'appuie sur deux sources complémentaires : une enquête auprès de 734 résident·e·s de Suisse romande et les délibérations de 40 citoyen·ne·s réuni·e·s sur quatre journées.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE

Une population partagée mais engagée. Près de la moitié des répondant·e·s (47 %) se déclarent familiers avec l'IA, et 87 % ont déjà utilisé au moins un outil d'IA. ChatGPT est l'outil le plus répandu (70 %). Les opinions oscillent entre optimisme modéré et inquiétude, sans tendance dominante.

Confiance élevée envers les institutions académiques. Les universités et instituts de recherche recueillent la confiance de 57 % des répondant·e·s pour développer l'IA de manière responsable. Les autorités suisses bénéficient également d'un niveau de confiance notable (42 %). En revanche, les entreprises technologiques (10 %) et surtout les médias sociaux (moins de 2 %) suscitent une forte méfiance.

Des préoccupations centrées sur la sécurité et la désinformation. L'utilisation malveillante de l'IA (81 %) et les deepfakes (77 %) constituent les principales sources d'inquiétude, devant la vie privée (65 %) et les pertes d'emplois (59 %).

Une demande claire de gouvernance nationale. Le gouvernement suisse est désigné comme l'acteur prioritaire pour la gouvernance de l'IA (31 %), et la protection des données personnelles est identifiée comme la priorité politique absolue (68 %).

LES PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE

Au terme de quatre journées de délibération, les 40 participant·e·s ont formulé **20 propositions concrètes** structurées autour de cinq enjeux majeurs :

Enjeu 1 — Le rôle de l'État : création d'un office fédéral de l'IA, financement pérenne de la recherche.

Enjeu 2 — L'accès et la formation : sensibilisation de tous les publics, promotion des interactions humaines face au « tout-IA ».

Enjeu 3 — Le monde du travail : anticipation des impacts socio-professionnels, accompagnement des reconversions.

Enjeu 4 — La traçabilité : labellisation de la création humaine, renforcement des droits d'auteur.

Enjeu 5 — Les pratiques responsables : législation éthique, lutte contre la cybercriminalité.

Le détail de ces propositions, rédigées et validées par les citoyen·ne·s eux-mêmes, figure dans la section « Formulation finale des enjeux, objectifs et propositions » de ce rapport.

Préambule

Message général des participant·e·s de l'Assemblée citoyenne

Les 40 participant·e·s à l'Assemblée citoyenne sur l'intelligence artificielle se félicitent du processus mené au cours de cette expérience collective et vous soumettent avec fierté les 20 propositions qui en sont issues, en espérant qu'elles reçoivent un accueil favorable.

Les participant·e·s ont défini cinq enjeux majeurs, chacun assorti de deux objectifs, ainsi que de propositions correspondantes, certaines destinées à la collectivité et d'autres aux acteurs politiques.

Ce préambule est issu des prises de parole spontanées des participant·e·s à la fin de l'Assemblée citoyenne. Il vise à transmettre, de manière synthétique, l'esprit et les convictions qui ont émergé de cette délibération collective, afin de servir de boussole pour la lecture du présent rapport.

L'intelligence artificielle se développe très rapidement, peut être trop rapidement au regard du temps politique. Les participant·e·s insistent sur la nécessité de reconnaître cette urgence, et de se montrer à la hauteur des enjeux. Ils et elles invitent les autorités politiques, les institutions, la société civile et la population à se mettre au travail sans attendre, à anticiper les transformations futures et à faire preuve de prévoyance. L'intelligence artificielle est une technologie puissante. Il est crucial de saisir les opportunités offertes par son immense potentiel, tout en reconnaissant les risques associés à cette révolution numérique.

Point cardinal de leurs réflexions, les participant·e·s s'accordent sur la nécessité de tout mettre en œuvre pour que l'IA soit au service de l'humain. Ils/elles appellent à définir une utilisation adéquate de l'IA, et de l'adapter aux enjeux propres aux différents publics. À cet égard, une attention particulière doit être portée à la jeunesse, qui doit être accompagnée vers un usage de l'IA conscient et mesuré, afin de la préserver de risques tels que la dépendance.

Si l'ensemble des participant·e·s reconnaît le potentiel immense de l'IA pour améliorer la société, ils/elles demandent néanmoins que son utilisation soit encadrée. Un monde « tout-IA » ne leur paraît ni souhaitable ni désirable. Les participant·e·s appellent donc à ne pas systématiser l'intelligence artificielle dans tous les domaines de la vie humaine, et ils/elles exhortent à laisser à chacun et chacune le choix d'utiliser l'IA ou non.

→ « L'IA, bonne esclave, mauvais maître » — Les participant·e·s ne sont pas favorables à ce que l'IA prenne des décisions à leur place, et appellent donc à limiter la capacité de prise de décision autonome des systèmes d'IA et à développer une relation de maîtrise plutôt que de dépendance.

Après avoir délibéré entre humains sur l'IA, et ce sans utiliser l'IA, les participant·e·s insistent sur l'importance fondamentale des liens humains. Ils/elles exhortent chacun et chacune à garder ses ami.e.s humain.e.s, et à valoriser les relations humaines et à ne pas humaniser l'IA, même si celle-ci peut parfois imiter certaines caractéristiques humaines. En conclusion, les participant·e·s à l'Assemblée citoyenne sur l'intelligence artificielle insistent sur la nécessité de maintenir et de promouvoir l'esprit critique face à l'IA, et de favoriser son expression au sein d'espaces d'intelligence collective entre humains, tel que l'a été cette assemblée citoyenne.

Introduction

L'intelligence artificielle constitue l'une des transformations technologiques les plus significatives de notre époque. Son développement rapide soulève des questions fondamentales qui touchent à tous les aspects de la vie en société : le travail, la santé, l'éducation, la vie privée, la démocratie elle-même. Face à l'ampleur de ces enjeux, il apparaît essentiel que les citoyen·ne·s puissent s'exprimer et contribuer à façonner l'avenir de cette technologie, plutôt que d'en subir passivement les effets.

C'est dans cet esprit que l'EPFL AI Center, en collaboration avec le Pôle de recherche en innovations démocratiques de l'Université de Genève, a décidé d'organiser une Assemblée citoyenne sur l'intelligence artificielle en Suisse romande. Ce processus délibératif visait à donner la parole à un panel aussi diversifié et représentatif que possible, compte tenu des contraintes pratiques (format en présentiel, quatre journées complètes), afin de recueillir ses perceptions, ses préoccupations et ses attentes, puis de formuler des propositions concrètes à l'attention des autorités politiques et de la collectivité. En amont de l'Assemblée, une enquête a été menée auprès de personnes résidant en Suisse romande afin de dresser un premier état des lieux des opinions sur l'IA. Les résultats de cette enquête, ainsi que les propositions issues des délibérations de l'Assemblée citoyenne, sont présentés dans le présent rapport.

L'EPFL AI Center, en tant que producteur de connaissances scientifiques indépendantes sur l'intelligence artificielle, s'est donné pour mission d'informer et d'éduquer le public sur les enjeux de cette technologie, et de servir de plateforme de confiance pour faciliter un débat public éclairé.

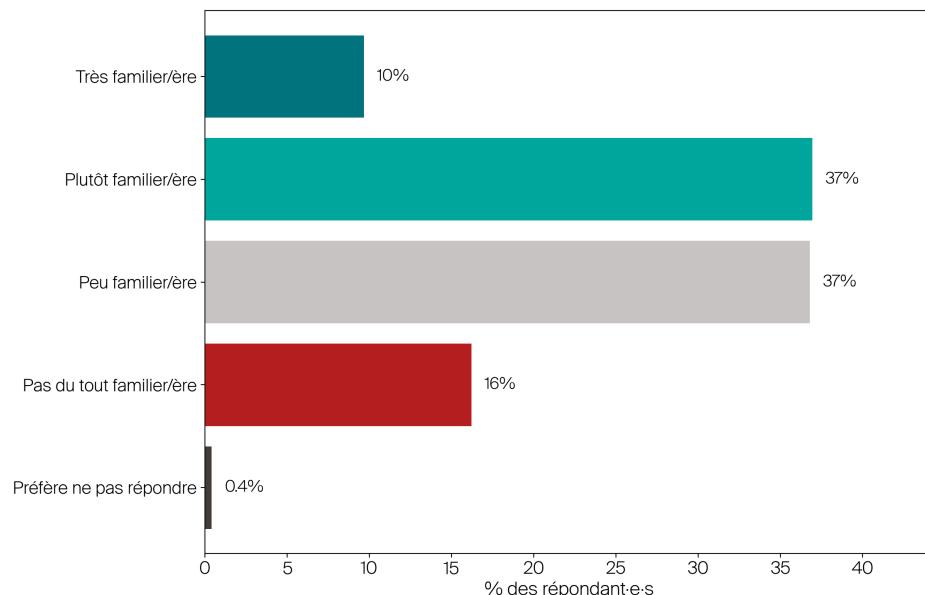
En amont de l'Assemblée citoyenne, l'Office fédéral de la statistique a fourni 7'000 adresses sélectionnées de manière aléatoire dans l'ensemble des cantons romands ou des régions francophones des cantons plurilingues, en veillant à un équilibre approprié des tranches d'âge (à partir de 16 ans) et des sexes. Ces personnes ont reçu un courrier les invitant à remplir un bref questionnaire portant sur leurs usages et opinions en matière d'intelligence artificielle, et pouvaient également indiquer leur volonté de participer aux quatre journées de l'Assemblée citoyenne. Sur l'ensemble des personnes sollicitées, 734 ont répondu au questionnaire. Parmi elles, environ un quart (24 %) ont indiqué leur souhait de participer à l'Assemblée, qui se déroulait sur deux week-ends à l'EPFL AI Center, au mois de novembre 2025. À partir de ces volontaires, 40 citoyen·ne·s ont été retenu·e·s, en veillant à garantir, dans la mesure du possible, une représentation équilibrée des cantons, des sexes, des niveaux de formation, des âges et des orientations politiques.

Enquête sur l'intelligence artificielle en Suisse romande

L'enquête menée en amont de l'Assemblée citoyenne a permis de recueillir les perceptions, attitudes et préoccupations de 734 répondant·e·s issu·e·s de Suisse romande à l'égard de l'intelligence artificielle. Les résultats présentés ci-après offrent un aperçu des opinions des répondant·e·s avant le processus délibératif.

Note méthodologique : Le questionnaire a été envoyé par courrier postal à 7'000 adresses sélectionnées aléatoirement par l'Office fédéral de la statistique. Les répondant·e·s ont complété l'enquête en ligne sur une période de quelques semaines. Le taux de réponse d'environ 10 % (734 réponses) s'explique notamment par des délais relativement courts et par la nature technique du sujet, qui peut avoir découragé certaines personnes ne se sentant pas suffisamment familières avec l'IA. Sauf mention contraire, tous les pourcentages sont calculés sur la base de l'ensemble des 734 répondant·e·s (N=734).

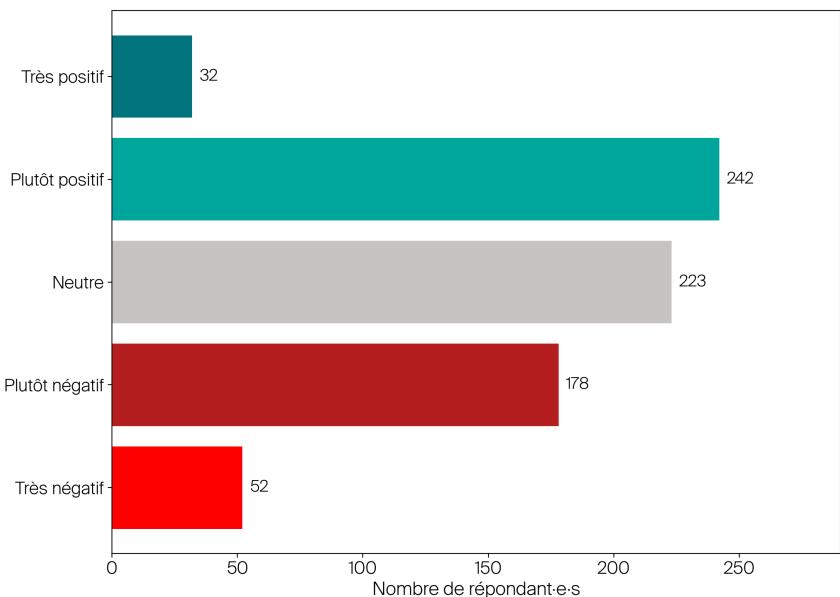
« À quel point êtes-vous familier/ère avec l'intelligence artificielle (IA) ? »



Les répondant·e·s se répartissent de manière relativement équilibrée entre ceux qui se déclarent familiers avec l'IA et ceux qui le sont moins. Environ 47 % se considèrent plutôt ou très familiers (37 % plutôt familiers, 10 % très familiers), tandis que 53 % s'estiment peu ou pas du tout familiers (37 % peu familiers, 16 % pas du tout familiers).

→ Message clé : Les répondant·e·s à l'enquête restent partagé·e·s quant à leur familiarité avec l'IA, avec une légère majorité se déclarant peu ou pas familière.

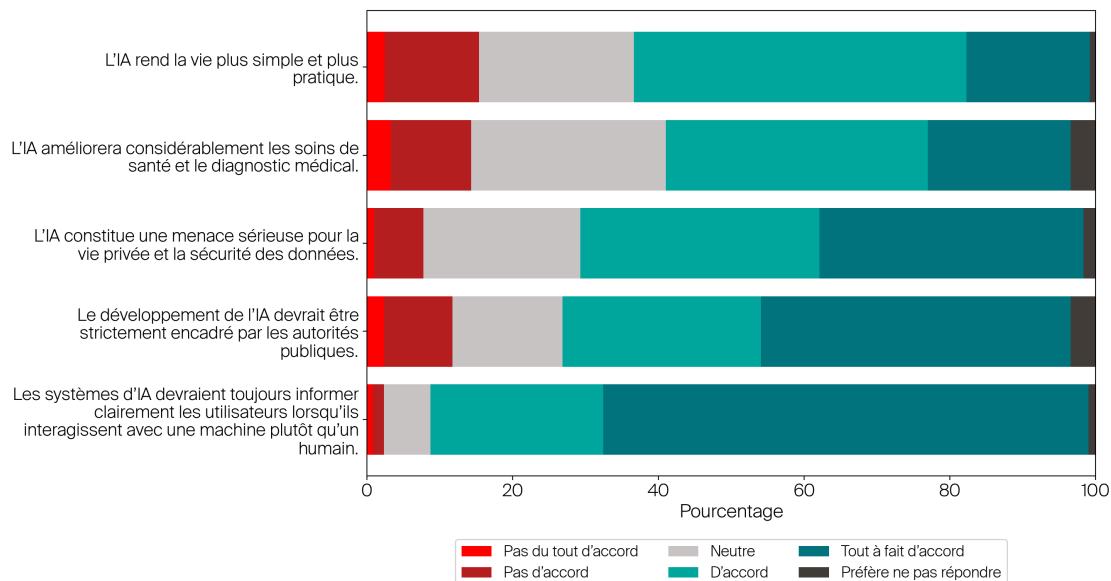
« Globalement, quel est votre ressenti face à l'IA et à son impact sur la société ? »



Le ressenti global à l'égard de l'IA est nuancé et ne penche pas clairement dans une direction. Un peu plus d'un tiers des répondant·e·s (37 %) expriment une opinion positive, environ 30 % adoptent une position neutre, et près d'un tiers (31 %) manifestent un ressenti négatif. On observe toutefois que les opinions négatives marquées (« très négatif ») sont plus fréquentes que les opinions positives marquées (« très positif »), suggérant une certaine asymétrie dans l'intensité des perceptions.

- Message clé : Les opinions sont équilibrées entre optimisme et pessimisme, mais les attitudes très négatives sont plus fréquentes que les attitudes très positives.

« Merci d'indiquer votre degré d'accord avec les affirmations suivantes »



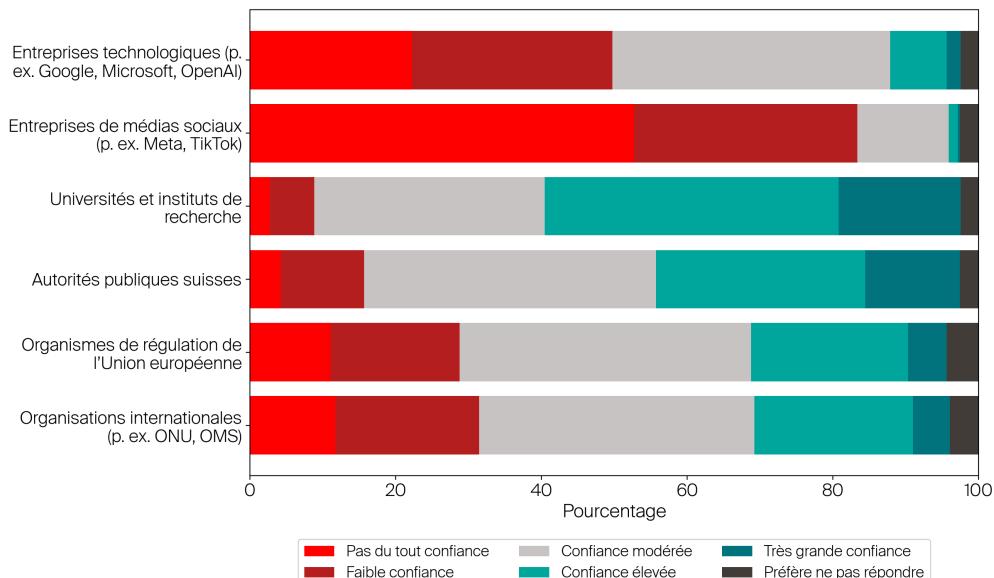
Les répondant·e·s reconnaissent le potentiel de l'IA pour améliorer le quotidien : 63 % se déclarent d'accord ou tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle l'IA rend la vie plus simple et plus pratique, contre 15 % en désaccord. De même, 56 % estiment que l'IA améliorera considérablement les soins de santé et le diagnostic médical (14 % en désaccord).

Parallèlement, les préoccupations relatives aux risques sont très marquées. Près de 69 % des répondant·e·s considèrent que l'IA constitue une menace sérieuse pour la vie privée et la sécurité des données (8 % en désaccord). Une large majorité (70 %) souhaite que le développement de l'IA soit strictement encadré par les autorités publiques (12 % en désaccord).

Le consensus le plus fort concerne la transparence : 90 % des répondant·e·s estiment que les systèmes d'IA devraient toujours informer clairement les utilisateurs lorsqu'ils interagissent avec une machine plutôt qu'avec un humain. Seuls 2 % expriment un désaccord.

→ Message clé : Si les bénéfices de l'IA sont reconnus, la demande d'encadrement et de transparence fait l'objet d'un consensus très large.

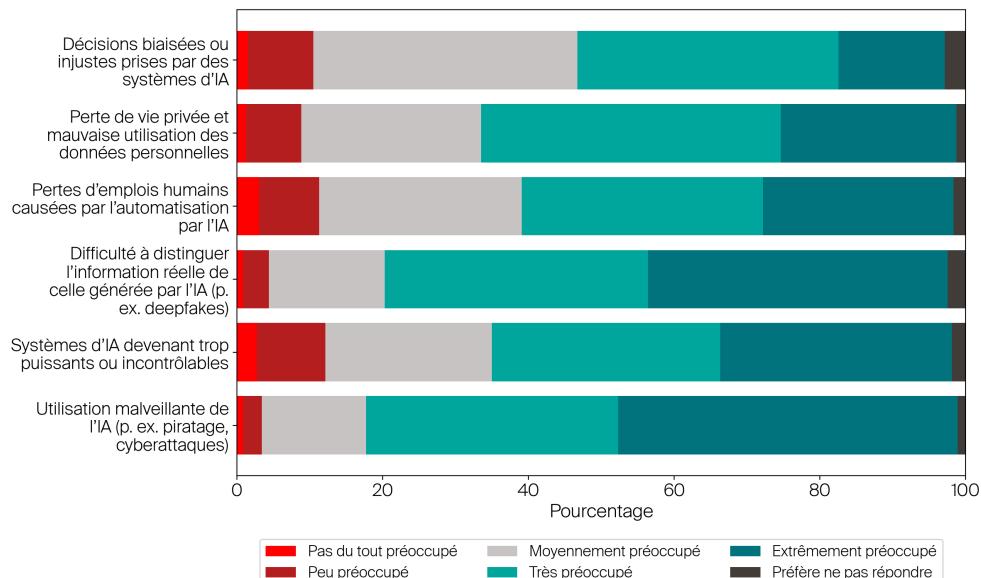
« Dans quelle mesure faites-vous confiance aux organisations suivantes pour développer et utiliser l'IA de manière responsable ? »



Les niveaux de confiance varient selon les acteurs. Les universités et instituts de recherche bénéficient de la confiance la plus élevée : 57 % des répondant·e·s leur accordent une confiance élevée ou très grande, et seulement 9 % une confiance faible ou nulle. Les autorités publiques suisses recueillent un niveau de confiance notable (42 % de confiance élevée, 16 % de méfiance). Les organismes de régulation de l'Union européenne (27 %) et les organisations internationales comme l'ONU ou l'OMS (27 %) occupent une position intermédiaire. En revanche, les entreprises technologiques (Google, Microsoft, OpenAI) n'inspirent qu'une confiance limitée (10 %), tandis que 50 % expriment une confiance faible ou nulle. Les entreprises de médias sociaux (Meta, TikTok) sont perçues avec une méfiance prononcée : 83 % des répondant·e·s leur accordent une confiance faible ou nulle, et à peine 2 % une confiance élevée.

→ Message clé : Les institutions académiques et les autorités suisses inspirent confiance, tandis que les entreprises technologiques et surtout les médias sociaux suscitent une méfiance marquée.

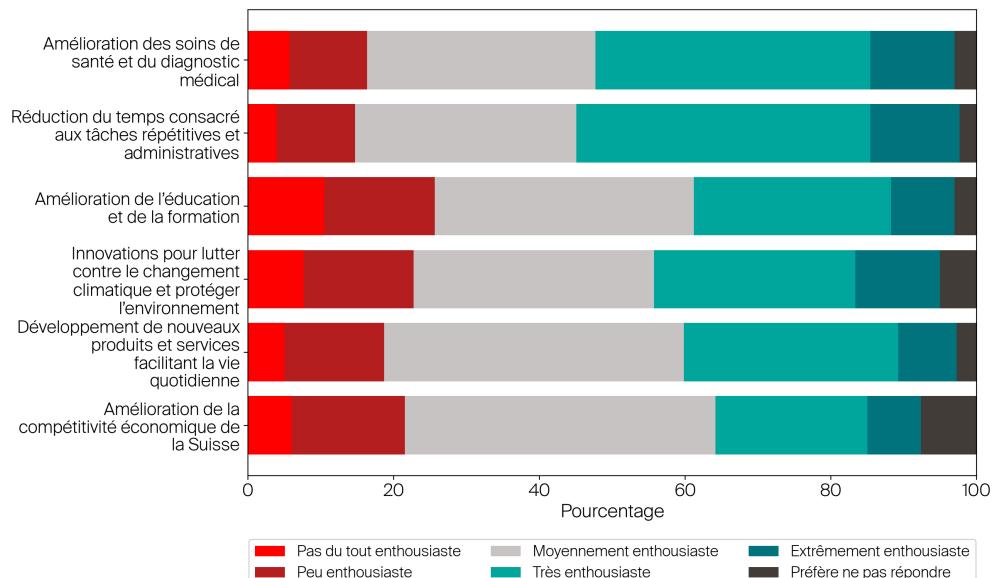
« À quel point êtes-vous préoccupé par chacun des problèmes potentiels suivants liés à l'IA ? »



Les préoccupations les plus marquées concernent l'utilisation malveillante de l'IA (piratage, cyberattaques) : 81 % des répondant·e·s se déclarent très ou extrêmement préoccupé·e·s, et seulement 3 % peu ou pas du tout préoccupé·e·s. La difficulté à distinguer l'information réelle de celle générée par l'IA (deepfakes, désinformation) préoccupe fortement 77 % des personnes interrogées. La perte de vie privée et la mauvaise utilisation des données personnelles inquiètent 65 % des répondant·e·s. Le risque que les systèmes d'IA deviennent trop puissants ou incontrôlables préoccupe 63 % des répondant·e·s. Les pertes d'emplois liées à l'automatisation préoccupent 59 % d'entre eux. Enfin, les décisions biaisées ou injustes prises par des systèmes d'IA inquiètent 50 % des répondant·e·s.

→ Message clé : Les risques liés à la cybersécurité, à la désinformation et à la vie privée dominent les préoccupations, devant les enjeux d'emploi et de biais algorithmiques.

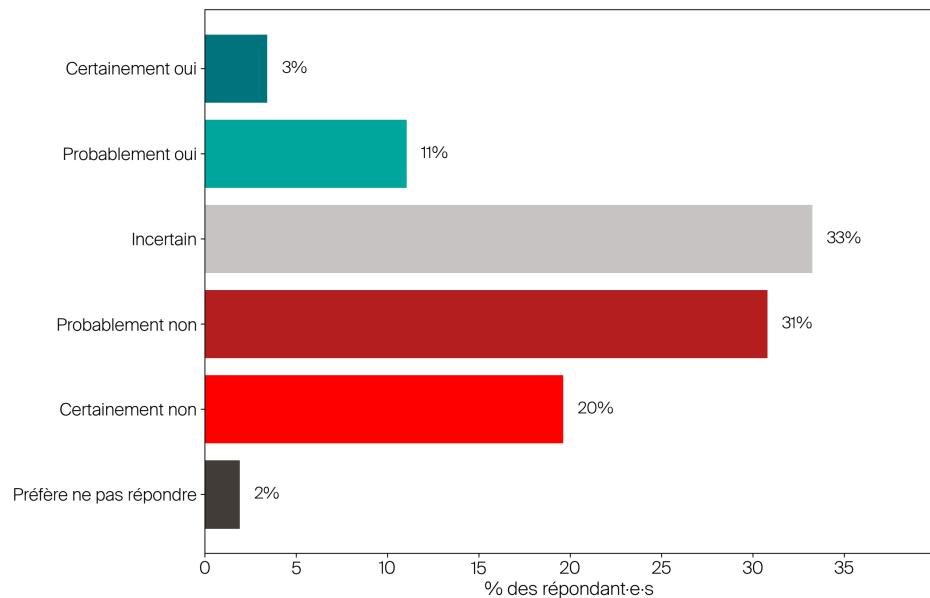
« À quel point êtes-vous enthousiaste ou impatient à propos des bénéfices potentiels suivants de l'IA ? »



Les répondant·e·s se montrent les plus enthousiastes à l'égard de la réduction du temps consacré aux tâches répétitives et administratives : 53 % se déclarent très ou extrêmement enthousiastes, contre 15 % peu ou pas enthousiastes. L'amélioration des soins de santé et du diagnostic médical suscite également un enthousiasme notable (49 %). Les innovations pour lutter contre le changement climatique et protéger l'environnement génèrent un enthousiasme modéré (39 %), tout comme le développement de nouveaux produits et services (37 %). L'amélioration de l'éducation et de la formation divise davantage les répondant·e·s (36 % enthousiastes, 26 % peu ou pas enthousiastes). Enfin, l'amélioration de la compétitivité économique de la Suisse suscite l'enthousiasme le plus mesuré (28 %).

- Message clé : Les gains de productivité et les applications médicales suscitent le plus d'enthousiasme, tandis que les bénéfices économiques et éducatifs génèrent des réactions plus mitigées.

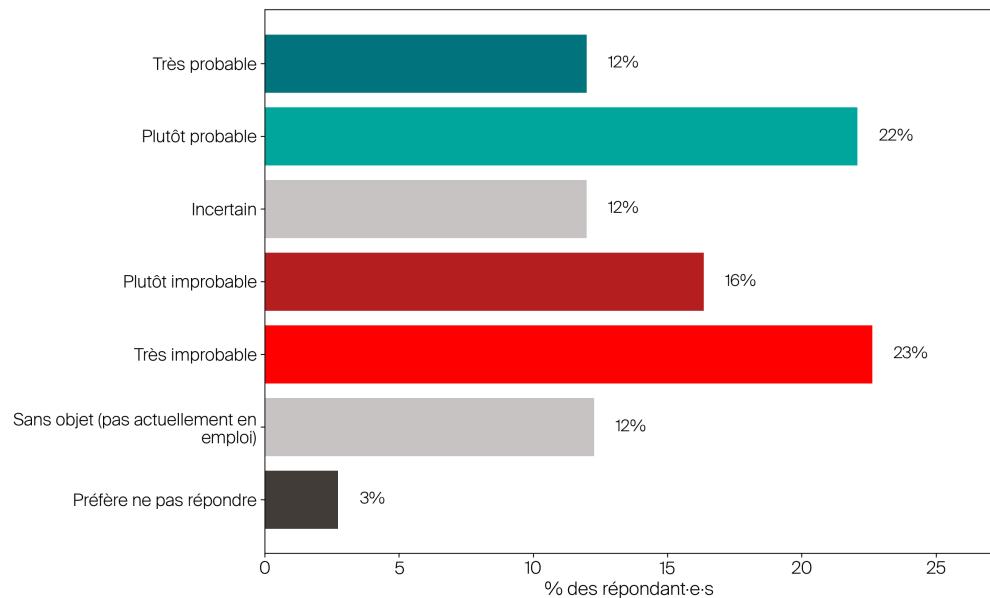
« Pensez-vous que l'IA et l'automatisation créeront plus d'emplois qu'elles n'en supprimeront en Suisse ? »



Une majorité relative des répondant·e·s se montre sceptique quant à la création nette d'emplois par l'IA. Au total, 50 % estiment que l'IA ne créera probablement pas ou certainement pas plus d'emplois qu'elle n'en supprimera (31 % probablement non, 20 % certainement non). Seuls 14 % anticipent un solde positif (11 % probablement oui, 3 % certainement oui). Un tiers des répondant·e·s (33 %) se déclare incertain.

→ Message clé : La moitié des répondant·e·s doute que l'IA crée davantage d'emplois qu'elle n'en supprimera, révélant une inquiétude significative sur l'avenir du travail.

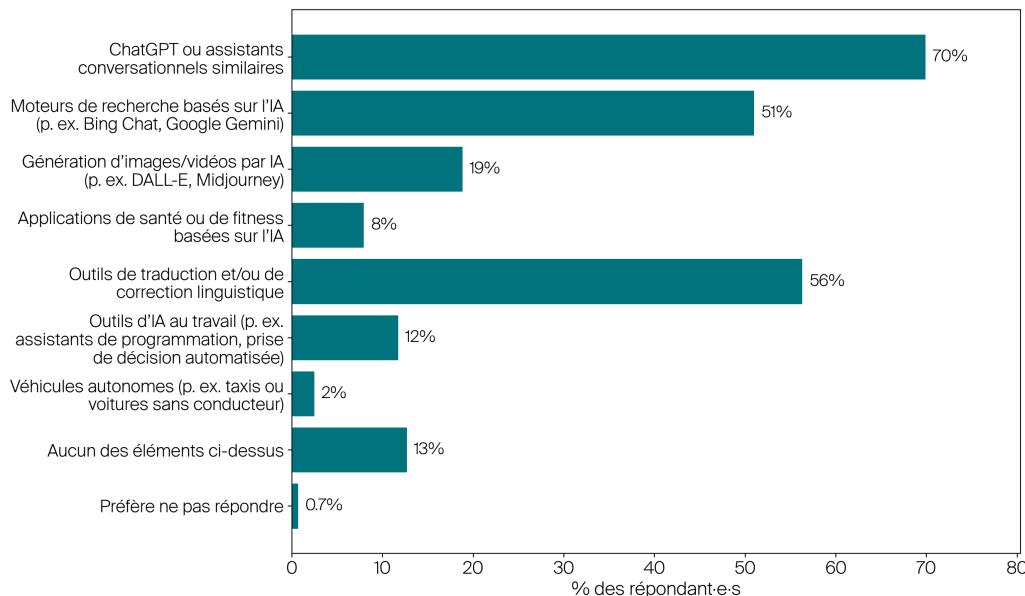
« Pensez-vous que votre propre emploi (ou domaine professionnel) sera remplacé ou profondément transformé par l'IA dans les 5 prochaines années ? »



Les avis sont partagés concernant l'impact de l'IA sur l'emploi personnel des répondant·e·s. Environ 34 % considèrent qu'il est plutôt ou très probable que leur emploi soit remplacé ou profondément transformé par l'IA (22 % plutôt probable, 12 % très probable). À l'inverse, 39 % jugent cette perspective improbable (16 % plutôt improbable, 23 % très improbable). Une part notable (12 %) se déclare incertaine, et 12 % ne sont pas concernés (sans emploi actuellement).

- Message clé : Un tiers des actifs anticipe une transformation profonde de son emploi par l'IA, mais une proportion légèrement supérieure se sent à l'abri de ces transformations.

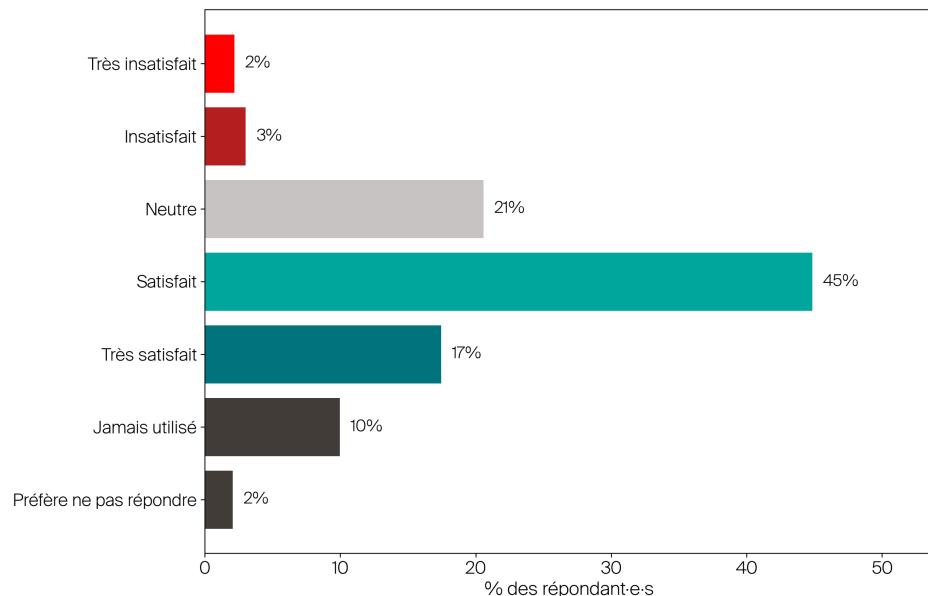
« Parmi les applications ou services d'IA suivants, lesquels avez-vous personnellement utilisés au cours de l'année écoulée ? »



Une large majorité des répondant·e·s a déjà expérimenté des outils d'IA. ChatGPT ou des assistants conversationnels similaires ont été utilisés par 70 % des répondant·e·s, ce qui en fait l'outil le plus répandu. Les outils de traduction et de correction linguistique ont été utilisés par 56 %, et les moteurs de recherche basés sur l'IA (Bing Chat, Google AI) par 51 %. Les usages plus spécialisés restent minoritaires : 19 % ont utilisé des outils de génération d'images ou de vidéos (DALL-E, Midjourney), 12 % des outils d'IA au travail (assistants de programmation, outils d'analyse), et 8 % des applications de santé ou de fitness basées sur l'IA. Seuls 13 % des répondant·e·s déclarent n'avoir utilisé aucun outil d'IA.

- Message clé : L'adoption des outils d'IA est déjà largement répandue, avec près de 9 répondant·e·s sur 10 ayant utilisé au moins un outil, ChatGPT en tête.

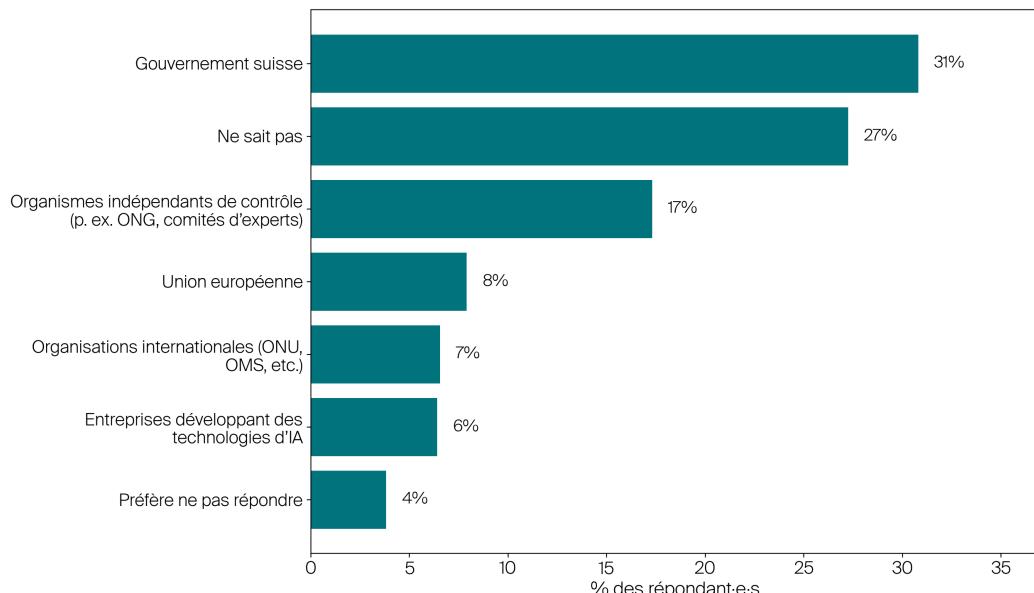
« Globalement, quel est votre niveau de satisfaction concernant votre expérience avec ces outils d'IA ? »



La satisfaction à l'égard des outils d'IA est majoritairement positive. Parmi l'ensemble des répondant·e·s, 62 % se déclarent satisfait·e·s ou très satisfait·e·s de leur expérience (45 % satisfait·e·s, 17 % très satisfait·e·s), tandis que seulement 5 % expriment une insatisfaction. À noter que 10 % des répondant·e·s indiquent n'avoir jamais utilisé ces outils.

- Message clé : La grande majorité des répondant·e·s se déclare satisfaite de son expérience avec les outils d'IA, l'insatisfaction restant marginale (5 %).

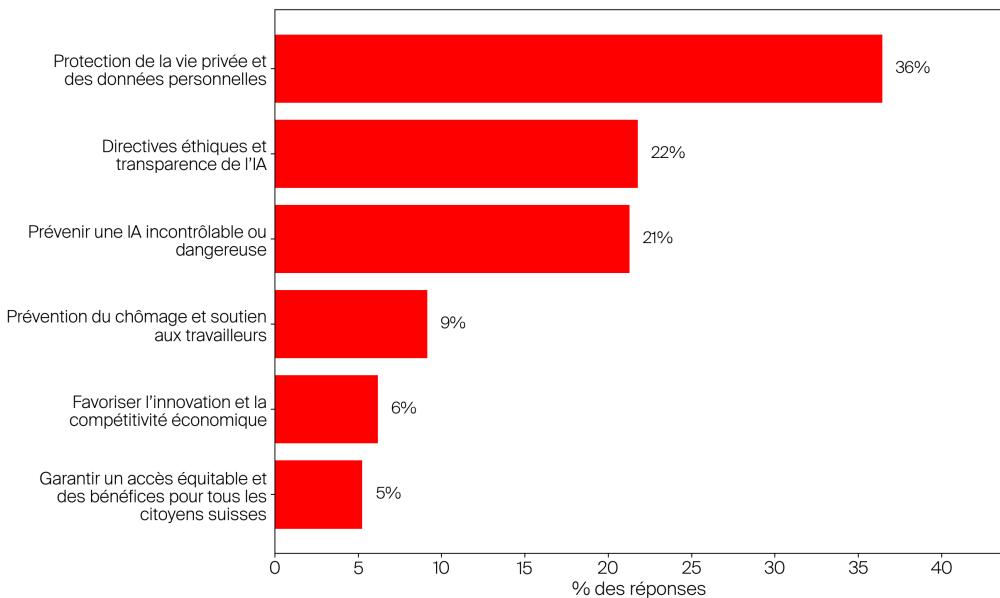
« Qui devrait avoir la responsabilité principale de la gouvernance de l'IA et de ses impacts ? »



Interrogés sur l'acteur devant assumer la responsabilité principale de la gouvernance de l'IA, les répondant·e·s placent le gouvernement suisse en tête (31 %), suivi d'un nombre important de personnes déclarant ne pas savoir (27 %). Les organismes indépendants de contrôle (ONG, comités d'experts) sont mentionnés par 17 % des répondant·e·s. L'Union européenne (8 %), les organisations internationales (7 %) et les entreprises technologiques elles-mêmes (6 %) recueillent des scores plus modestes.

- Message clé : Le gouvernement suisse est l'acteur privilégié pour la gouvernance de l'IA, mais l'incertitude importante témoigne d'un besoin de clarification du paysage institutionnel.

« La Suisse devrait prioriser les aspects suivants dans sa politique en matière d'IA (choisissez au maximum deux) »



Cette question étant à choix multiple (au maximum deux réponses), les résultats sont présentés ici en part des réponses. La protection de la vie privée et des données personnelles arrive nettement en tête (36,4 % des réponses), suivie des directives éthiques et de la transparence de l'IA (21,8 %), et de la prévention d'une IA incontrôlable ou dangereuse (21,3 %). La prévention du chômage et le soutien aux travailleurs représentent 9,1 % des réponses, tandis que les considérations économiques (6,2 %) et l'accès équitable (5,2 %) sont moins souvent citées.

- Message clé : La protection des données et l'encadrement éthique de l'IA constituent les priorités les plus fréquemment citées par les répondant·e·s, loin devant les considérations économiques.

Composition de l'Assemblée citoyenne

L'Assemblée citoyenne de l'EPFL sur l'intelligence artificielle a compté 40 participant·e·s. Parmi les participant·e·s, on comptait 19 femmes et 21 hommes, assurant une répartition de genre globalement équilibrée. Le groupe réunissait majoritairement des personnes de nationalité suisse, pour la plupart nées en Suisse, tout en intégrant des parcours d'origines diverses.

Comment les 40 participant·e·s ont été sélectionné·e·s. La sélection a été réalisée à partir des personnes ayant répondu au questionnaire et indiqué leur volonté (et disponibilité) de participer à l'Assemblée citoyenne sur l'ensemble des quatre journées. L'objectif était de constituer un groupe aussi divers que possible et proche de la population de Suisse romande sur des critères clés (notamment l'âge, le sexe et le niveau de formation).

Concrètement, les informations déclarées dans le questionnaire ont été regroupées en catégories (tranches d'âge, sexe, niveau de formation, et auto-positionnement politique). Des objectifs de répartition ont ensuite été définis (sur la base des statistiques de population et des réponses disponibles). Un tirage au sort pondéré a enfin été effectué : chaque volontaire se voyait attribuer une probabilité de sélection ajustée de manière à atteindre au mieux ces objectifs sur l'ensemble des critères en même temps. Cette approche permet de conserver le caractère aléatoire de la sélection tout en garantissant une meilleure représentativité qu'un tirage au sort simple.

Après ce premier tirage, les personnes sélectionnées ont été contactées et invitées. En cas de désistement ou d'indisponibilité, des remplaçant·e·s ont été tiré·e·s au sort parmi les autres volontaires, selon le même principe, jusqu'à obtenir un groupe final de 40 participant·e·s.

Trois ensembles à distinguer. Il est utile de distinguer (A) l'ensemble des répondant·e·s au questionnaire ($n=734$), (B) les personnes déclarées intéressées et disponibles pour quatre journées ($n=177$), et (C) les participant·e·s effectivement présent·e·s ($n=40$). On observe un effet de « volontariat » entre (A) et (B) : les personnes prêtes à participer quatre jours sont plus souvent issues du canton de Vaud (26,6 % en (B) contre 17,3 % en (A)), plus souvent de niveau tertiaire (uni/HES : 49,2 % en (B) contre 44,0 % en (A)), et un peu moins à droite sur l'échelle politique (8–10 : 6,8 % en (B) contre 11,2 % en (A)). Le groupe final (C) conserve une forte diversité, tout en corrigeant partiellement certains de ces écarts, en particulier sur la formation (uni/HES : 37,5 % en (C), contre 49,2 % en (B)) et sur la répartition par sexe (21 hommes, 19 femmes). Sur l'auto-positionnement politique (échelle 0 = très gauche, 10 = très droite), les trois ensembles se situent globalement au centre (médiane = 5 dans (A), (B) et (C)). Dans l'échantillon global (A), 25,8 % se situent entre 0–3, 63,0 % entre 4–7 et 11,2 % entre 8–10 ($n = 663$; 71 non-réponses). Parmi les personnes intéressées et disponibles (B), la distribution

reste centrée mais la part de 8–10 est plus faible (27,3 % / 65,8 % / 6,8 % ; n = 161 ; 16 non-réponses). Le groupe final (C) reste centriste et pluraliste, avec des positions allant de 0 à 10 (moyenne 4,95 ; 29,7 % / 62,2 % / 8,1 % ; n = 37 ; 3 non-réponses).

Le groupe final couvre l'ensemble des tranches d'âge (18–29 : 20,0 % ; 30–44 : 27,5 % ; 45–59 : 30,0 % ; 60+ : 22,5 %) et l'ensemble des cantons romands (Vaud : 22,5 % ; Jura : 20,0 % ; Valais : 15,0 % ; Genève : 15,0 % ; Fribourg : 10,0 % ; Berne, partie francophone : 10,0 % ; Neuchâtel : 7,5 %). La part élevée du Jura et la part plus faible de Neuchâtel doivent être interprétées avec prudence : dans un groupe de 40 personnes, quelques refus et remplacements (ainsi que l'aléatoire de la sélection) peuvent modifier sensiblement la répartition cantonale.

La majorité était active professionnellement, principalement à temps plein ou à temps partiel, et très peu se trouvaient en situation de chômage. Les situations économiques déclarées étaient globalement stables, la plupart des ménages indiquant disposer de ressources suffisantes, voire d'un surplus. Enfin, l'assemblée se caractérisait par un fort engagement civique, illustré par une participation régulière aux votations, ce qui témoignait d'un ancrage social et démocratique marqué.

Méthodologie et déroulé de l'Assemblée Citoyenne

L'Assemblée citoyenne sur l'intelligence artificielle s'est déroulée sur quatre jours, répartis en deux week-ends, les 1er et 2 novembre puis les 15 et 16 novembre 2025. La méthodologie adoptée reposait sur une progression en plusieurs étapes, visant à permettre aux participant·e·s d'acquérir des connaissances sur la thématique de l'IA, de délibérer collectivement afin d'identifier et de sélectionner les enjeux prioritaires, puis de formuler des propositions structurées. Le processus a été conçu par Demoscan, association suisse dédiée aux innovations démocratiques, notamment aux démarches délibératives et tirées au sort, afin de garantir une montée en compétence progressive, une délibération éclairée et une formulation collective des enjeux et des recommandations.

JOUR 1 – INFORMATION ET APPROPRIATION DES ENJEUX

La première journée de l'Assemblée citoyenne était consacrée à l'acquisition de connaissances et à la mise en place d'un cadre de délibération commun. Elle visait à permettre aux participant·e·s de mieux comprendre les enjeux liés à l'intelligence artificielle, tout en posant les bases méthodologiques nécessaires aux travaux collectifs ultérieurs.

Pour ce faire, la journée a débuté par des activités destinées à favoriser l'interconnaissance et la dynamique de groupe. Les participant·e·s ont échangé en petits groupes sur leurs motivations à prendre part à l'assemblée ainsi que sur leurs usages actuels de l'intelligence artificielle. Cette phase avait pour objectif de situer la diversité des expériences et des attentes, tout en instaurant un climat de confiance propice à la délibération. Les participant·e·s ont collectivement défini les règles de fonctionnement des échanges. Celles-ci portaient notamment sur le respect de la parole de tout le monde, l'écoute active, l'équilibre des temps de parole et la confidentialité des discussions internes aux groupes.

La journée s'est poursuivie par une présentation d'expert assurée par le Professeur Marcel Salathé (EPFL AI Center), dont l'objectif était de fournir une introduction factuelle et accessible à l'intelligence artificielle. Cette intervention a abordé l'évolution historique de l'IA, ses principes de fonctionnement, les ressources nécessaires à son développement (données, capacité de calcul et énergie), ainsi que les enjeux liés aux modèles ouverts et aux initiatives suisses.

Enfin, la journée a intégré un débat avec des personnes issues des milieux politique et institutionnel, en l'occurrence les conseillers nationaux Isabelle Chappuis (VD / Le Centre) et Gerhard Andrey (FR / Les Verts), offrant un éclairage sur les enjeux de souveraineté numérique, de gouvernance, de sécurité des données et de régulation.

Dans l'ensemble, cette première journée avait pour objectif d'établir une base commune de connaissances et de méthodes, indispensable à l'identification collective des enjeux et à la formulation de propositions au cours des journées suivantes

Enfin, la journée s'est conclue par un travail spécifique consacré à l'introduction du rapport. Les participant·e·s ont été invité·e·s à formuler, en groupes, les messages clés et les intentions qu'ils et elles souhaitaient voir apparaître en préambule du rapport.

JOUR 2 – DÉLIBÉRATION ET IDENTIFICATION DES ENJEUX

La deuxième journée de l'Assemblée citoyenne était consacrée à l'approfondissement des connaissances, à la prise en compte des enjeux d'inclusion dans la délibération, ainsi qu'à l'identification et à la structuration des enjeux prioritaires qui allaient orienter la suite du processus.

La matinée a débuté par une activité de dynamique de groupe centrée sur l'inclusion et l'égalité de participation. À travers un exercice spécifique (« la marche du pouvoir »), les participant·e·s ont été sensibilisé·e·s à l'importance de l'égalité morale entre les membres de l'assemblée et aux asymétries potentielles de prise de parole.

La journée s'est poursuivie par une série d'auditions d'experts, sous forme de présentations suivies de séances de questions-réponses. Ces interventions, assurées notamment par le Professeur Marcel Salathé et par Olga Baranova (CH++), avaient pour objectif d'approfondir les connaissances des participant·e·s sur la transition liée à l'intelligence artificielle.

À l'issue de ces auditions, des phases de réflexion en groupes ont permis aux participant·e·s d'identifier les informations clés issues des échanges avec les experts et de formuler les principaux enseignements retenus. Cette étape visait à favoriser l'appropriation collective des contenus et à préparer la phase de problématisation.

L'après-midi a été consacrée à la poursuite des travaux en ateliers. Les participant·e·s ont été invité·e·s à enrichir les discussions à la lumière des apports des experts, puis à engager une deuxième série d'ateliers visant à identifier et formuler des enjeux majeurs. Les groupes ont échangé sur leurs attentes et préoccupations afin de formuler des enjeux clairs, complets et compréhensibles par des personnes n'ayant pas participé au processus.

À l'issue de ces travaux, les résultats des ateliers ont été présentés en plénière, puis soumis à un vote de préférence. À l'issue de la deuxième journée et du premier week-end, huit ensembles d'enjeux ont été identifiés.

JOUR 3 – APPROFONDISSEMENT ET FORMULATION DES OBJECTIFS

La troisième journée de l'Assemblée citoyenne était consacrée à la sélection, à la hiérarchisation et à la clarification des enjeux identifiés lors des journées précédentes. Elle constituait une étape charnière du processus délibératif, visant à réduire et structurer les enjeux afin de permettre un travail approfondi et opérationnel lors de la phase suivante.

Les participant·e·s ont travaillé au sein de leurs groupes respectifs à partir des huit ensembles d'enjeux identifiés à l'issue de la deuxième journée. La tâche consistait à délibérer collectivement afin de déterminer quels étaient les cinq enjeux jugés les plus importants et prioritaires, tout en formulant les arguments justifiant ces choix.

Il a été explicitement prévu que les groupes puissent proposer le regroupement de certains enjeux, lorsque ceux-ci étaient considérés comme étroitement liés, à condition d'en expliciter clairement la logique et d'obtenir la validation du groupe. Les restitutions en plénière et les échanges collectifs ont conduit aux décisions suivantes : certains enjeux ont été intégrés à d'autres lorsqu'ils relevaient de problématiques convergentes, tandis qu'un enjeu a été écarté en tant que thème autonome, ses éléments pouvant être repris de manière transversale dans d'autres cadres. À l'issue de cette délibération collective, cinq enjeux principaux ont été retenus pour la suite du processus, que l'on retrouve plus loin dans le présent rapport.

À la suite de la délibération ayant conduit à la sélection des cinq enjeux prioritaires, les participant·e·s se sont à nouveau réparti·e·s en cinq groupes de travail, chacun se voyant attribuer l'un des enjeux retenus. L'objectif de cette séquence consistait à préciser les orientations à privilégier pour répondre à l'enjeu attribué, en identifiant et formulant un ou deux objectifs principaux. Les groupes ont été invité·e·s à se concentrer sur des objectifs clairs, formulés de manière opérationnelle, et susceptibles de servir de base à l'élaboration de propositions concrètes.

JOUR 4 – FORMULATION ET FINALISATION DES PROPOSITIONS

La quatrième et dernière journée de l'Assemblée citoyenne était consacrée à l'élaboration, à la mise en discussion et à la validation finale des propositions associées aux objectifs des cinq enjeux retenus.

Les participant·e·s ont travaillé à la formulation de propositions concrètes pour chacun des enjeux, à partir des objectifs définis la veille. Chaque enjeu a fait l'objet de propositions distinctes à destination de la collectivité et des acteurs politiques.

Les propositions ont ensuite été discutées en séance plénière. Cette phase de délibération collective avait pour objectif de partager l'ensemble des propositions formulées, d'en débattre et de procéder, le cas échéant, à des arbitrages par vote afin de retenir, pour chaque enjeu,

deux propositions dans leur formulation finale. Les ajustements rédactionnels ont été réalisés en temps réel sur grand écran, sous le contrôle des participant·e·s, afin de garantir la fidélité aux décisions prises collectivement.



Formulation finale des enjeux, objectifs et propositions

Les enjeux présentés ci-après sont le résultat du processus délibératif combinant apports de connaissances, discussions en groupes et arbitrages collectifs. Leur formulation, y compris le choix des termes et des verbes employés, n'a fait l'objet d'aucune modification et correspond strictement à celle validée par les participant·e·s à l'Assemblée citoyenne.

ENJEU 1 : Déterminer le degré d'implication et de responsabilité de l'Etat en matière d'IA, dans son développement et sa mise en œuvre en Suisse.

Objectif 1 : Adopter une stratégie nationale sur l'IA.

Objectif 2 : Promouvoir le développement de l'IA conformément aux droits humains enrichis de valeurs suisses afin d'impacter le futur de l'IA.

POUR LA COLLECTIVITÉ

1. Appliquer les stratégies définies par les instances politiques, en mettant en place des collaborations entre les politiques, les experts et les citoyen(s-nes) (par exemple: commissions, mandats, réunions, audits, assemblées citoyennes) pour orienter et évaluer la bonne mise en œuvre de ces stratégies.
2. Renforcer la recherche nationale et internationale dans le domaine de l'IA: notamment dans les aspects technologiques, sociaux, éthiques... (appels d'offres, concours, conférences, universités etc.)

POUR LE POLITIQUE

1. Créer un nouvel office fédéral de l'IA et des nouvelles technologies pour définir et appliquer une stratégie politique respectant les droits humains et valeurs suisses (neutralité, humanitaire, démocratie, paix, diplomatie...).
2. Assurer un financement pérenne dédié aux besoins de la recherche et du développement de l'IA (par exemple EPFL, EPFZ, hautes écoles et universités, projet Apertus).

ENJEU 2 : Démocratiser l'accès et favoriser l'égalité à l'IA, promouvoir une utilisation saine, responsable et éthique notamment pour limiter la dépendance et favoriser les interactions sociales également dans le monde réel.

Objectif 1 : Sensibiliser la population à l'IA et la former à son utilisation responsable, et faciliter l'accès à toutes et tous.

Objectif 2 : Promouvoir les rencontres sociales, culturelles, sportives et artistiques pour ne pas tomber dans le "tout-IA".

POUR LA COLLECTIVITÉ	POUR LE POLITIQUE
<ol style="list-style-type: none">1. Encourager et soutenir des associations, les médias, les médiathèques, les écoles, les universités populaires etc..., pour sensibiliser et informer/aider le public à comprendre l'IA, son utilisation et ses enjeux écologiques, géopolitiques, sociaux, économiques, de santé publique... et prendre en charge les cas de dépendance. 2. Créer/promouvoir/informer sur des événements locaux spécifiques pour un large public (festivals, portes ouvertes, mises en situation interactives, théâtres forums etc.) ou s'intégrer à des manifestations existantes pour sensibiliser à la thématique de l'IA et privilégier les contacts humains plutôt que numériques.	<ol style="list-style-type: none">1. Créer et soutenir des organismes / pools d'experts pour servir de référents pour la formation / sensibilisation / prévention des risques auprès de la population, des cantons et des régions, en coopération notamment avec les services de l'éducation et de la santé. 2. Augmenter le financement des activités sociales, culturelles, sportives et artistiques (clubs sportifs locaux, scouts, théâtre, conservatoire, danse etc.) pour renforcer les interactions sociales.

ENJEU 3 : Préparer le monde du travail à la transition liée à l'IA par rapport à la protection sociale et financière ainsi qu'à l'évolution technologique des emplois.

Objectif 1 : Anticiper les impacts socio-professionnels liés à l'avènement de l'IA.

Objectif 2 : Garantir la dignité et un accompagnement humain et financier aux personnes qui peuvent perdre leur travail, ou subir une modification de poste, dû à l'IA.

POUR LA COLLECTIVITÉ	POUR LE POLITIQUE
<ol style="list-style-type: none">1. Développer et prendre des mesures de protection et adapter les formations pour anticiper l'évolution du monde du travail liée à l'IA. 2. Dédier une part des fonds alimentés par les "faîtières" et autres unions professionnelles suisses à l'échelle fédérale et/ou cantonale, à la formation et à la reconversion liée à la perte d'emplois due à l'IA.	<ol style="list-style-type: none">1. Taxer ou imposer les prestataires qui génèrent une perte d'emploi durable à cause de l'IA. 2. Encourager et repenser des reconversions professionnelles notamment aux nouveaux métiers de l'IA (par exemple adapter l'assurance chômage aux défis de l'IA).

ENJEU 4 : Garantir l'origine et la traçabilité des productions et différencier ce qui provient de l'humain ou ce qui provient de l'IA.

Objectif 1 : labelliser la création humaine

Objectif 2 : adapter et renforcer la protection des droits d'auteur.

POUR LA COLLECTIVITÉ	POUR LE POLITIQUE
<p>1. Créer un label qui garantit l'origine des productions (exemple "Swiss valid ® ") :</p> <ul style="list-style-type: none">• preuve de la création humaine• signature numérique inviolable / cryptée (ex: blockchain)	<p>1. Reconnaissance fédérale du label, sensibilisation et soutien (financier, accompagnement...) à la diffusion et à l'utilisation en Suisse et à l'étranger.</p>
<p>2. Permettre à l'auteur de refuser que l'IA utilise et modifie son œuvre.</p>	<p>2. Adapter et renforcer la protection des droits d'auteurs, dans un cadre légal de base national et international en lien avec l'IA.</p>

ENJEU 5 : Définir des pratiques responsables et éthiques des utilisateurs de l'IA (personnes morales et physiques) garantissant la protection des données et la fiabilité des outils partagés en ligne.

Objectif 1 : Définir des critères de bonnes pratiques pour les utilisateurs et fournisseurs et créer des instruments (organe national de labellisation, législation...) permettant de mettre en place et d'évaluer les bonnes pratiques.

Objectif 2 : Lutter contre la cybercriminalité

POUR LA COLLECTIVITÉ	POUR LE POLITIQUE
<p>1. Mise en place d'outils pédagogiques et de cours de sensibilisation à la protection des données, à la prévention des arnaques, aux dangers liés à l'utilisation de l'IA et d'internet etc., dès l'enfance et pour tout âge, dans le cadre scolaire et extra-scolaire, associatif et professionnel.</p>	<p>1. Mise en place d'une législation et d'un organisme d'audit indépendant spécifique qui vérifie la conformité éthique et les critères de bonnes pratiques (label).</p> <p>2. Créer une "task force" fédérale composée de membres du gouvernement, de la police et d'experts indépendants pour renforcer (moyens humain et financier) la lutte contre la cybercriminalité accentuée par l'IA.</p>

Conclusion

L'Assemblée citoyenne sur l'intelligence artificielle a été organisée par l'EPFL AI Center, en collaboration avec le Pôle de recherche en innovations démocratiques de l'Université de Genève (UNIGE). Le processus délibératif a été conçu et mené par l'association Demoscan, responsable de la méthodologie, de l'animation et du bon déroulement des travaux. L'ensemble du dispositif a reposé sur un principe central de neutralité, tant dans la conception du processus que dans la sélection et la présentation des contenus, afin de garantir un cadre de réflexion équilibré, non prescriptif et propice à la formation d'opinions éclairées.

Ce projet s'inscrit dans la mission plus large de l'EPFL AI Center : produire des connaissances scientifiques indépendantes, contribuer à la formation de citoyen·ne·s critiques et informé·e·s, et favoriser un débat public éclairé face à une révolution technologique aux enjeux sociétaux majeurs.

Les résultats et propositions issus de cette Assemblée constituent une base de travail destinée à nourrir les réflexions académiques, institutionnelles et politiques. Les suites du processus visent à valoriser ces contributions, à en assurer la diffusion et à explorer les modalités de leur intégration dans les débats et initiatives futures relatives au développement et à la gouvernance de l'intelligence artificielle.

Retour des participant·e·s (questionnaire de sortie)

À l'issue des quatre journées, un questionnaire final a été complété par 39 participant·e·s. Il permet d'éclairer la manière dont le dispositif a été vécu et son effet sur les perceptions.

- **Neutralité perçue très élevée** : les participant·e·s évaluent très positivement la neutralité des équipes (EPFL : 9,8/11 ; Demoscan/UNIGE : 9,4/11 ; facilitation : 10,1/11).
- **Qualité délibérative** : les scores sont élevés sur le respect (10,1/11) et sur la capacité de la facilitation à créer un climat constructif (10,1/11) et à prendre en compte des arguments opposés (9,7/11).
- **Rapport final fortement approuvé** : la satisfaction à l'égard du rapport final est très élevée (moyenne 10,4/11), sans évaluation négative.
- **Évolution des attitudes** : en moyenne, les participant·e·s déclarent une perception plus favorable de l'IA à l'issue du processus, avec une évolution statistiquement significative.

Le rapport complet de cette enquête de sortie est disponible sur le site de l'EPFL AI Center.

Pour en savoir plus :

- L'EPFL AI Center : <https://ai.epfl.ch/>
- Le Pôle de recherche en innovations démocratiques (Université de Genève) :
<https://www.unige.ch/pidem/>
- Demoscan : <https://demoscan.ch/fr/>

Remerciements

Les organisateurs remercient chaleureusement l'ensemble des personnes ayant contribué à la conception, à la mise en œuvre et au bon déroulement de l'Assemblée citoyenne de l'EPFL sur l'intelligence artificielle. Leur engagement a été déterminant pour garantir la qualité scientifique, méthodologique et délibérative du processus.

Les personnes impliquées dans l'organisation, l'accompagnement et l'animation de l'Assemblée sont notamment :

- Prof. Marcel Salathé, EPFL AI Center
- Prof. Nenad Stojanović, Université de Genève / Demoscan
- Dr. Victor Sanchez-Mazas, Université de Genève / Demoscan
- Christiane Amici-Raboud, CYC partenaires / Demoscan
- Dr. Francesco Veri, Zentrum für Demokratie Aarau / Demoscan
- Nicolas Machado, EPFL AI Center
- Maroussia Schaffner-Portillo, EPFL AI Center
- Nathalie Likhite, Facilitatrice
- Kim Ingold, Facilitatrice

Les organisateurs adressent enfin leurs sincères remerciements à l'ensemble des participant·e·s de l'Assemblée citoyenne pour leur engagement, le temps consacré au processus et la qualité des échanges. Leur participation active et réfléchie a constitué le cœur et la richesse de cette démarche délibérative.

Ce projet a été financé par l'EPFL AI Center et la Stiftung Mercator Schweiz.